Nous venons d’étudier la constitution mentale des foules. Nous connaissons leurs façons de sentir, de penser, de raisonner. Nous allons examiner maintenant comment naissent et s’établissent leurs opinions et leurs croyances.

Les facteurs qui déterminent ces opinions et ces croyances sont de deux ordres : les facteurs lointains et les facteurs immédiats. Les facteurs lointains sont ceux qui rendent les foules capables d’adopter certaines convictions et absolument inaptes à se laisser pénétrer par d’autres. Ces facteurs préparent le terrain où l’on voit germer tout à coup certaines idées nouvelles, dont la force et les résultats étonnent, mais qui n’ont de spontané que l’apparence. Les facteurs immédiats sont ceux qui, se superposant à ce long travail, sans lequel ils n’auraient pas d’effet, provoquent la persuasion active chez les foules, c’est-à-dire font prendre forme à l’idée et la déchaînent avec toutes ses conséquences. Par ces facteurs immédiats surgissent les résolutions qui soulèvent brusquement les collectivités.

Parmi les facteurs lointains, il y en a de généraux, qu’on retrouve au fond de toutes les croyances et opinions des foules ; ce sont : les institutions, la race, les traditions, le temps, l’éducation. (…) Commençons par étudier *le rôle des institutions.*

L’idée que les institutions peuvent remédier aux défauts des sociétés ; que le progrès des peuples est la conséquence du perfectionnement des constitutions et des gouvernements et que les changements sociaux peuvent se faire à coups de décrets ; cette idée est très généralement répandue encore.

Les expériences les plus continues n’ont pas réussi encore à ébranler sérieusement cette redoutable chimère. C’est en vain que philosophes et historiens ont essayé d’en prouver l’absurdité. Il ne leur a pas été difficile pourtant de montrer que les institutions sont filles des idées, des sentiments et des mœurs ; et qu’on ne refait pas les idées, les sentiments et les mœurs en refaisant les codes. Un peuple ne choisit pas ses institutions à son gré, pas plus qu’il ne choisit la couleur de ses yeux ou de ses cheveux. Les institutions et les gouvernements sont le produit de la race. Ils ne sont pas les créateurs d’une époque, mais en sont les créations. Les peuples ne sont pas gouvernés comme le voudraient leurs caprices d’un moment, mais comme l’exige leur caractère. Il faut des siècles pour former un régime politique, et des siècles pour le changer. Les institutions n’ont aucune vertu intrinsèque ; elles ne sont ni bonnes ni mauvaises en elles-mêmes. Celles qui sont bonnes à un moment donné pour un peuple donné, peuvent être détestables pour un autre.

Aussi n’est-il pas du tout dans le pouvoir d’un peuple de changer réellement ses institutions. Il peut assurément, au prix de révolutions violentes, changer le nom de ces institutions, mais le fond ne se modifie pas. Les noms ne sont que de vaines étiquettes dont l’historien qui va un peu au fond des choses n’a pas à se préoccuper.

C’est donc une tâche très puérile, un inutile exercice de rhéteur ignorant que de perdre son temps à fabriquer de toutes pièces des constitutions. La nécessité et le temps se chargent de les élaborer, quand nous avons la sagesse de laisser agir ces deux facteurs.

Il faudrait prendre une à une les lois, les institutions de chaque peuple, pour montrer à quel point elles sont l’expression des besoins de leur race, et ne sauraient pour cette raison être violemment transformées. On peut disserter philosophiquement, par exemple, sur les avantages et les inconvénients de la centralisation ; mais quand nous voyons un peuple, composé de races très diverses, consacrer mille ans d’efforts pour arriver progressivement à cette centralisation ; quand nous constatons qu’une grande révolution ayant pour but de briser toutes les institutions du passé, a été forcée non seulement de respecter cette centralisation, et l’a exagéré encore, disons-nous bien qu’elle est fille de nécessités impérieuses, une condition même d’existence, et plaignons la faible portée mentale des hommes politiques qui parlent de la détruire. S’ils pouvaient par hasard y réussir, l’heure de la réussite serait aussitôt le signal d’une effroyable guerre civile qui ramènerait immédiatement d’ailleurs une nouvelle centralisation beaucoup plus lourde que l’ancienne.

Concluons de ce qui précède que ce n’est pas dans les institutions qu’il faut chercher le moyen d’agir profondément sur l’âme des foules ; et quand nous voyons certains pays, comme les États-Unis, arriver à un haut degré de prospérité avec des institutions démocratiques, alors que nous en voyons d’autres, tels que les républiques hispano-américaines, vivre dans la plus triste anarchie malgré des institutions absolument semblables, disons-nous bien que ces institutions sont aussi étrangères à la grandeur des uns qu’à la décadence des autres. Les peuples sont gouvernés par leur caractère, et toutes les institutions qui ne sont pas intimement moulées sur ce caractère ne représentent qu’un vêtement d’emprunt, un déguisement transitoire. Certes, des guerres sanglantes, des révolutions violentes ont été faites, et se feront encore, pour imposer des institutions auxquelles est attribué, comme aux reliques des saints, le pouvoir surnaturel de créer le bonheur. On pourrait donc dire en un sens que les institutions agissent sur l’âme des foules puisqu’elles engendrent de pareils soulèvements. Mais, en réalité, ce ne sont pas les institutions qui agissent alors, puisque nous savons que, triomphantes ou vaincues, elles ne possèdent par elles-mêmes aucune vertu. Ce qui agit sur l’âme des foules, ce sont des illusions et des mots. Des mots surtout, ces mots chimériques et puissants dont nous montrerons bientôt l’étonnant empire.

**Gustave Le Bon, *Psychologie des foules*, 1895.**

**Résumé** en 150 mots

**Vocabulaire**: « mots chimériques et puissants »

**Développement** : « Ce qui agit sur l’âme des foules, ce sont des illusions et des mots. Des mots surtout, ces mots chimériques et puissants. » *Vous discuterez cette affirmation en vous appuyant sur le corpus étudié.*